

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-09-0818

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 9 septembre 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté la résolution numéro 2024-09-0818 accordant une autorisation portant le numéro de demande 2024-80062 pour la propriété située au 760, rue Denison Ouest, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR06-2024 et SPR06-2024.
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi.
3. Que ladite résolution a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 11 octobre 2024.
4. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024 et peut être consultée au bureau du greffier, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
5. Que ladite résolution entre en vigueur, selon la loi, le 11 octobre 2024.

Donné à Granby, ce 18 octobre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 18 octobre 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 18 octobre 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier